

6 mai 2024

Procès-verbal de la séance régulière du 6 mai 2024 à 20 heures.

Le conseil de la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton siège en séance ordinaire ce 6 mai 2024 à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs.

Étaient présents : siège numéro 1 : M. Kaven Delarosbil
siège numéro 2 : M. Steeve Langlais
siège numéro 3 : M. Alex Gendron
siège numéro 4 : M. Patrick Salvas
siège numéro 5 : M. Philippe Roy
siège numéro 6 : Mme Sylvie Fafard

formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire M. Léo Benoit.

Était absent : aucun

Est également présente, Mme Guylaine Bourgoïn, GMA, Directrice générale et greffière-trésorière.

68-24

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Kaven Delarosbil et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

69-24

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 8 avril 2024 soit adopté tel que présenté.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

SITUATION FINANCIÈRE AU 30 avril 2024

Compte entreprise à rendement croissant	573 867.24 \$
ET1 épargne rachetable	160 900.00 \$
ET3 compte avantage entreprise	150 432.06 \$
ET6 épargne à terme régulière	500 000.00 \$
TOTAL	1 385 199.30 \$

CAISSE RECETTES AU 30 avril 2024

TOTAL DES RECETTES	378 941.02 \$
---------------------------	----------------------

70-24

LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Steeve Langlais et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes du mois et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 110 765.36 \$.

La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

COMPTES PAYÉS :	81 570.85 \$
SALAIRES PAYÉS :	<u>29 194.51 \$</u>
	110 865.36\$

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiments. Il n'y a pas de dossier de soumis pour décision du conseil et il n'y a pas de dossier d'infraction.

71-24

ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ 2023 ET PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Un avis public pour le dépôt du rapport financier a été publié le 25 avril 2024.

Il est proposé par Kaven Delarosbil et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte les états financiers pour l'année financière 2023 préparés par la firme FBL St-Sauveur et présentés par Mme Marilou Legault.

Le rapport financier consolidé représente un montant de revenus de 2 288 650 \$, des dépenses de 2 110 639 \$, des affectations de 78 330 \$ et un surplus de fonctionnement d'exercice de 9 051 \$.

DÉPÔT DU RAPPORT TRIMESTRIEL

Un rapport budgétaire sur l'état des revenus et dépenses de la municipalité est déposé au conseil municipal pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2024.

DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES DE PLUS DE 25 000\$ EN 2023

Une liste est déposée au conseil municipal et publiée sur le site internet de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passée au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

72-24

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 385-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT INCENDIE ACTUEL PORTANT LE NUMÉRO 325-13

Un avis de motion a été donné par le conseiller Alex Gendron le 8 avril dernier qu'à une séance ultérieure sera l'adopté un règlement remplaçant le règlement incendie actuel portant le numéro 325-13.

Un dépôt du projet de règlement est aussi fait à la séance du 8 avril dernier.

Il est proposé par Steeve Langlais et résolu à l'unanimité des conseillers que soit adopté le règlement numéro 385-24 de prévention des incendies de la Municipalité de Saint-Nazaire-d'Acton.

Copie du dit règlement sera annexé pour faire partie intégrante des archives.

73-24

DON POUR LE CHUS, CENTRE HOSPITALIER STE-CROIX, CENTRE HOSPITALIER ST-HYACINTHE ET FONDATION STE-JUSTINE POUR L'ANNÉE 2024

Il est proposé par Alex Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une contribution financière au montant de 50\$ à chacun des organismes suivants : le CHUS, Centres hospitaliers Ste-Croix et Honoré Mercier, Fondation Ste-Justine.

74-24

PRIORITÉS MUNICIPALES 2024-2025 POUR LES TRAVAUX DE LA VOIRIE

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que les priorités municipales pour l'année 2024-2025 pour le programme d'amélioration du réseau routier local sont les suivantes :

- 1) travaux de pavage dans le 10^e rang Est ;
- 2) travaux de pavage dans le rang d'Upton ;

- 3) réparation de ponceaux dans le 13^e rang ;
- 4) nettoyage de fossés ;
- 5) gravier pour recharger les accotements ;
- 6) éclairage des rues.

75-24

ENGAGEMENT DU PERSONNEL POUR LE CAMP DE JOUR

Une offre d'emploi a été publiée dans le Journal La Pensée de Bagot, dans le Journal L'Express de Drummondville, sur Québec Emploi, à la Radio Acton ainsi que sur les médias sociaux de la Municipalité pour les postes de moniteurs pour le Camp de Jour 2024.

Suite à la réception des curriculums vitae, les candidats ont été convoqués à une entrevue de sélection.

Trois candidatures ont été retenues pour le poste de monitrice du Camp de Jour 2024.

Il est proposé par Alex Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher les trois candidates pour les postes de monitrices ainsi que la même personne que l'année passée pour le poste de superviseure du camp de jour.

76-24

VENTE DE GARAGE MUNICIPALE 2024

Il est proposé par Kaven Delarosbil et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal est en accord à ce qu'une vente de garage soit organisée dans la municipalité.

Aucun permis n'est nécessaire pour la vente de garage municipale, elle aura lieu les 1^{er} et 2 juin.

77-24

OFFRE DE SERVICES DE EXP POUR TRAVAUX D'ASPHALTE ET TROTTOIRS 2024

Le conseil municipal autorise la préparation des documents d'appels d'offres nécessaires pour une demande de soumission pour des travaux de couche d'usure dans le rang 10^e rang est et pour le trottoir de la rue Laframboise.

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte l'offre de services de EXP numéro 909-OFFRSERV-QC pour la préparation de l'appel d'offres pour la réfection de pavage et trottoirs.

78-24

DEMANDE POUR CIRCULER SUR NOS ROUTES POUR UN DÉFI CYCLISTE DE LA MAISON DES GREFFÉS DE MONTRÉAL LE 12 JUILLET, TRAJET VERS SAINT NAZAIRE PAR LE RANG BRODEUR OU RANG D'UPTON VERS ST-EUGÈNE PAR LE CHEMIN DE SAINT-HYACINTHE

Une demande est déposée par l'organisme « La Maison des greffés Lina Cyr » afin d'obtenir l'autorisation de passage dans la Municipalité pour leur « Défi-vélo ».

L'événement se tiendra le vendredi 12 juillet 2024

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le droit de passage à l'organisme.

Sylvie Fafard et Steeve Langlais se retirent de la salle à 20h16.

79-24

ÉTUDES PRÉLIMINAIRES POUR LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DU VAL BONHEUR INC. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR DES PROJETS LOCAUX DE VITALISATION, VOLET 4 DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

Une demande d'aide financière est déposée par le Val-Bonheur inc. au MAMH au volet 4 du Fonds régions et ruralité afin d'obtenir de l'aide financière pour la réalisation des études préliminaires de la phase 2 de 12 logements du Val-Bonheur.

Dans le cadre de cette demande de subvention, le Val-Bonheur de St-Nazaire inc. demande la participation financière de la Municipalité afin de réaliser les études préliminaires.

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande financière du Val-Bonheur, tel que demandé, soit un montant de 10 500 \$ représentant 30 % du coût total des études.

Sylvie Fafard et Steeve Langlais reprennent leur siège à 20h18.

80-24

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA BIBLIOTHÈQUE AU PROGRAMME D'AIDE AUX IMMOBILISATIONS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

La Municipalité désire déposer une demande de subvention au programme Aide aux immobilisations - Projets de petite

envergure 2024-2025 afin de faire l'achat supplémentaire de rayonnage pour la bibliothèque et autres travaux admissibles comme teinter les fenêtres et ajouter de l'éclairage.

La subvention est de l'ordre de 80 % des coûts admissibles.

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers de déposer une demande au Programme pour le sous-volet 2.1 : Intervention visant un bien meuble.

81-24

RÉSOLUTION POUR MARGE DE CRÉDIT

La Municipalité désire faire la demande d'une marge de crédit auprès de La Caisse de la Vallée d'Acton, Desjardins Entreprise, afin d'avoir de la liquidité en cas de besoin.

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. Léo Benoit, maire et Mme Guylaine Bourgoïn, GMA directrice générale et greffière trésorière, signataires du formulaire pour mettre en place une demande pour une marge de crédit de 500 000 \$.

82-24

IDENTIFICATION DE LA BÂTISSE MUNICIPALE

Des soumissions ont été demandées afin d'identifier la bâtisse municipale.

Il est proposé par Kaven Delarosbil et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager la compagnie Enseignes L'Avenir inc. pour l'identification de la bâtisse municipale selon leur soumission au montant approximatif de 7 895.00 \$ plus taxes.

PEINTURE DE LA PATINOIRE

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

83-24

BUTTE DE L'ÉCOLE ST-NAZAIRE RUE DES LOISIRS

Des soumissions ont été demandées afin de réaménager la butte de l'école St-Nazaire sur la rue des Loisirs et aussi à l'endroit où est situé le conteneur à déchets.

Il est proposé par Alex Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE l'asphalte soit enlevé derrière le conteneur ;
QUE la bordure soit conservée ;
QUE l'option « Éco-Fleurs » soit retenue ;
QUE la proposition pour des blocs le long de la rue n'est pas retenue ;

Considérant que la CSSH a déjà donné son accord pour ce projet, elle sera avisée avant d'entreprendre les travaux.

84-24

DEMANDE DE L'OBNL POUR FÊTE DE LA ST-JEAN-BAPTISTE

Des demandes sont faites à la municipalité par l'OBNL Sports Loisirs et Culture pour l'organisation de la fête de la St-Jean-Baptiste qui se tiendra le 22 juin et le 24 juin 2024.

Il est proposé par Steeve Langlais et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal autorise l'OBNL Sports Loisirs et Culture à utiliser les terrains municipaux pour la tenue de l'événement.

De plus, la municipalité accepte les demandes suivantes formulées dans leur courriel du 6 mai dernier :

- le prêt des extincteurs;
- le prêt des barrières pour bloquer la circulation lors de la parade du 24 juin;
- les estrades pour la parade et le spectacle de musique dans la cour du stationnement de l'église;
- la contribution financière pour la location de toilettes près de l'église (24 juin);
- assurer l'entretien du terrain de balle pour le tournoi du 22 juin ;
- permettre au Service de sécurité incendie d'être présent pour la parade du 24 juin et de participer à la sécurité de 13H à 15h;
- permettre l'accès au panneau électrique du local des loisirs et de l'abri balle pour les branchements électriques nécessaires à la journée du 22 juin;
- fournir des poubelles et bacs *Consigne Action*;
- avoir accès au garage municipal pour entreposer des équipements et du matériel si cela est nécessaire ;
- permettre l'utilisation des foyers extérieurs pour le 22 juin.

L'OBNL Sport, Loisirs et Culture est autorisé à fermer partiellement la circulation pendant la durée de la parade le 24 juin entre 13h00 et 14h00 approximativement.

Un accès doit être disponible en tout temps en cas d'intervention du Service incendie et la Sûreté du Québec sera avisée des journées des festivités.

La Municipalité accorde l'autorisation à l'OBNL de vendre des boissons alcoolisées sur les terrains municipaux. Le Comité devra obtenir les permis de boisson et autres permis nécessaires à la tenue de l'événement soit pour le 22 et le 24 juin;

L'OBNL devra posséder et fournir à la municipalité une copie de leurs assurances pour la tenue des activités.

85-24

COURS D'INITIATION AU SKATE

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir une formation de skate.

La date sera choisie afin d'avoir lieu durant une journée de semaine afin d'offrir la possibilité aux jeunes fréquentant le Camp de jour d'y participer.

De la publicité sera faite afin d'informer la population de la formation offerte gratuitement.

86-24

AMÉNAGEMENT DE LA BASE DE L'ENSEIGNE NUMÉRIQUE

Des prix ont été demandés afin de réaliser un aménagement paysager à la base de l'enseigne numérique.

Il est proposé par Alex Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers que les entreprises Kim Vincelette d'Upton soit engagé pour effectuer un aménagement paysager à la base de l'enseigne numérique selon une soumission produite le 4 avril 2024.

Le muret n'aura pas de double mur.

RAPPORTS

Steeve Langlais :

AGA CDRN :

Culture de la salade par CFER Acton Vale.

Sylvie Fafard :

Conseil d'établissement :

Travaux en 2025 ;

Nouveau logo dévoilé fin mai ;

Direction présente à 50% du temps, car la direction sera ajoutée à une autre école .

Léo Benoit :

MRC d'Acton:

2 000 \$ accordé pour les activités de la St-Jean ;

Jardin de pluie ;

Régie :

Plastique #7 va à la poubelle ;

Régie va déménager, 750 tonnes de matières récupérées par mois.

Cadre du gala distinction, Structures d'Acier V.I.P. a mérité un prix dans la catégorie Investissement.

COMMUNIQUÉS, CORRESPONDANCE

- Lettre de la Société de l'assurance automobile du Québec ayant pour objet une demande de vérification mécanique ;
- document concernant la subvention Emploi Été Canada pour l'acceptation de la demande ;
- historique des factures de plus de 2 000 \$ avec total de plus de 25 000 \$ pour l'année 2023 ;
- confirmation de participation à l'enquête sur les postes vacants et les salaires de Statistique Canada ;
- notes concernant la rencontre avec la CNESST du 29 avril 2024 ;
- information concernant le nouveau projet de loi 57 (présidence d'élection et autres dispositions) ;
- documents d'Affaires municipales et Habitation Québec concernant certains nouveaux pouvoirs des municipalités en matière de logements et de projets d'habitation ;
- note concernant le webinaire du 24 avril 2024 portant sur la communication avec le conseil et les citoyens ;
- lettre du Club Optimiste Saint-Nazaire de Bagot inc. concernant la trésorerie de la fête de la St-Jean ;
- feuille verte d'avril 2024 ;
- avis public concernant l'avis de vente d'immeuble pour défaut de paiement de l'impôt foncier en vertu du code municipal du Québec.

VARIA

Disposition et déchetage des branches pour les résidents de la municipalité.

Activité de nettoyage de fossé et bord des routes organisée par le Club optimiste.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Question sur les travaux d'asphalte.

87-24

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20h47.

Léo Benoit
Maire

Guylaine Bourgoin, GMA
Directrice générale et
greffière-trésorière